

5èmes Journées nationales de France urbaine

Reims, 22 et 23 septembre 2022

Jeudi 22 septembre 2022 – 16h00-17h30

Atelier n° 7 : Achat public / Le pouvoir transformationnel de l'achat public sur les modèles économiques

Responsables France urbaine : Christophe Amoretti-Hannequin / Delphine Bourdin

Présidence et animation : Emeline BAUME, Première vice-présidente de Lyon Métropole et Co-présidente de la commission Economie circulaire & ESS de France urbaine

Intervenants :

- Charly GAILLARD, Président du Lab Pareto et Membre du Centre des jeunes dirigeants
- Pierre PELOUZET, Médiateur des entreprises et Président de l'Observatoire des Achats Responsables (ObsAR)
- Stéphane BEAUVAIS, Chef du département « politiques publiques » de l'UGAP
- Mario ROSSI, Vice-président du Grand Reims en charge de la commande publique

Problématique :

Loi anti-gaspillage et économie circulaire (2020), loi climat et résilience (2021), loi sur la réduction de l'empreinte environnementale du numérique (2021), plan national pour des achats durables (2022) : les nouveaux cadres législatifs ou réglementaires fixant des objectifs ambitieux pour la commande publique se succèdent, et consacrent son rôle pivot et stratégique au service des transformations économiques, visibles dans les territoires. Les achats publics ne visent plus seulement à satisfaire un besoin, mais doivent désormais contribuer à favoriser l'émergence et l'amplification d'une nouvelle offre en ligne avec les objectifs environnementaux et sociaux. C'est un renversement de paradigme, qui impose une relation renouvelée avec les acteurs économiques.

Comment les opérateurs économiques se préparent-ils à ces échéances (2026 pour la loi climat et résilience), et comment les collectivités peuvent accompagner la structuration d'une nouvelle offre en adéquation avec leurs besoins en tant qu'acheteurs publics et l'exigence environnementale et sociale ? Un premier bilan peut-il être tiré de l'entrée en application de l'article 58 de la loi AGEC ? Peut-il constituer un tremplin pour accélérer et anticiper les échéances à venir ?

Déroulé :

L'atelier sera divisé en 4 séquences réparties comme suit :

1. Comment les entreprises se sont-elles emparées des textes récents renforçant l'intégration du développement durable dans les achats publics ? Comment en faire un levier de meilleur accès des TPE/PME locales à la commande publique ?



2. Les acheteurs publics sont-ils prêts ? Quel accompagnement de l'État pour maximiser les effets des textes ?
3. À la lumière du premier bilan de la loi AGEC, l'offre est-elle suffisante et adaptée, assiste-t-on à des reconfigurations locales de l'offre (réemploi, incorporation de matières recyclées) ?
4. Retour d'expérience et vision d'une collectivité : le témoignage du Grand Reims.